



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EXERCICE 2024

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
PRESENTATION GENERALE D'ASTREE ASSURANCES	3
Répartition du capital et des droits de vote	3
Conditions d'accès aux assemblées générales	3
Composition du Conseil d'Administration	4
L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER EN 2024	5
ACTIVITES DE LA COMPAGNIE	10
Production	10
Sinistres & Sinistralité	12
Gestion financière	14
RESULTATS DE LA COMPAGNIE EN 2024	14
L'activité non-vie	14
L'activité vie	18
Les frais généraux	19
Les résultats techniques	19
Le résultat net	20
Répartition des bénéfices	20
Renforcement des fonds propres	21
NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES	21
Ratios règlementaires	21
Contrôle interne et gouvernance	22
Lutte contre le blanchiment d'argent	23
Protection des données à caractère personnel	23
RSE-ESG	23
LE TITRE ASTREE EN BOURSE	24
DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA COMPAGNIE	25
Le système d'information	25
L'évolution de l'effectif	26
La formation	26
EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE EN 2025	27

PRESENTATION GENERALE D'ASTREE ASSURANCES

Dénomination : Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE

Forme juridique : Société Anonyme

Nationalité : Tunisienne

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 TUNIS

Téléphone : 71-904-211

Fax : 71-902-723

Site Web : www.astree.com.tn

Date de constitution : 1949

Durée : 99 ans

Registre National des Entreprises : 0000080S

Matricule fiscal : 000080SPM000

Capital social : 30 000 0000 Dinars

Objet social : Entreprendre toutes opérations d'Assurances et de Réassurances de toutes sortes de risques en Tunisie et à l'étranger, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci.

Régime fiscal : Droit commun

Loi applicable : Loi 92-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances.

Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2024, le capital social de l'ASTREE est réparti comme suit en actions et en droits de vote :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	%
Actionnaires Tunisiens	4 193 100	69,88 %
Actionnaires Etrangers	1 806 900	30,12 %
Total	6 000 000	100%

Conditions d'accès aux assemblées générales

L'Assemblée Générale est ouverte à tout actionnaire ayant retiré une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire, qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

Composition du Conseil d'Administration

Président du Conseil d'Administration

M. Hichem REBAI

Directeur Général

M.Moez DIMASSI

Administrateurs

M. Zouheir HASSEN

M. Ahmed KAMMOUN

M. Mohamed TRIFA : Administrateur indépendant

M. Sami ZGHAL : Administrateur indépendant

La Banque de Tunisie

Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel -GACM-

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Comité Permanent d'Audit Interne

Comité des Risques

Comité de Nomination et de Rémunération

Commissaires aux Comptes

Cabinet « GAC » représenté par Madame Selma LANGAR

Cabinet « FINOR » représenté par Monsieur Karim DEROUCHE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER EN 2024

Conjoncture internationale¹

La conjoncture internationale a été marquée en 2024 par :

- La revue à la hausse, selon la Banque Mondiale, des prévisions de la croissance économique mondiale pour 2024, tout en maintenant celles de 2025 et 2026 inchangées.
- La progression de la situation de l'emploi dans la plupart des pays industrialisés en 2024.
- La baisse des prix internationaux des produits de base en 2024 et le ralentissement de l'inflation en 2024.
- L'assouplissement des mesures monétaires adoptées par les principales Banques Centrales.
- La hausse des principaux indices boursiers et le renforcement du Dollar Américain par rapport aux principales devises, notamment l'euro.

Au niveau de son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, édité au mois de janvier 2025, la Banque Mondiale (BM) a révisé à la hausse de 0,1 point de pourcentage de la croissance économique mondiale en 2024, pour l'établir à 2,7%, soit le même taux enregistré en 2023. Cette hausse concerne aussi bien les pays développés (+0,2 point de pourcentage), en particulier les États-Unis grâce à la robustesse de son activité économique, que les pays émergents (+0,1 point).

Pour les années 2025 et 2026, la Banque Mondiale anticipe une stabilité du taux de croissance de l'économie mondiale à 2,7%, en raison de la consolidation attendue du commerce et de l'investissement, ainsi que de la poursuite de l'assouplissement monétaire et du ralentissement de l'inflation.

Dans ce contexte, l'activité économique des pays développés devrait maintenir le même rythme qu'en 2024, soit +1,7%, avant de connaître une légère accélération à +1,8% en 2026. En particulier, la BM a revu à la hausse ses projections pour les États-Unis, relevant ses prévisions de croissance de 0,5pp pour 2025 et de 0,2pp pour 2026, atteignant ainsi respectivement 2,3% et 2%. Cette révision reflète l'impact combiné d'une consommation soutenue, d'une amélioration de la productivité et d'un marché de l'emploi dynamique, favorisant ainsi une expansion économique plus résiliente.

La même tendance est observée au Japon, où le taux de croissance devrait atteindre +1,2% en 2025 et +0,9% en 2026 après la stagnation enregistrée en 2024 et ce, grâce au raffermissement des dépenses de consommation soutenues par la hausse des salaires, ainsi qu'à la consolidation attendue des investissements.

En revanche, les perspectives de croissance pour la Zone Euro ont été réduites de 0,4pp pour 2025 et de 0,1pp pour 2026, se limitant à 1% et 1,2%, respectivement, contre 0,7% estimé pour l'année 2024. Cette révision s'explique principalement par les troubles politiques dans certaines grandes économies de la région. Il convient également de noter que ces prévisions restent étroitement dépendantes de l'évolution du commerce et des investissements, dont le ralentissement a pesé négativement sur la croissance ces dernières années.

¹ Sources : Périodiques de conjoncture de la BCT

Dans les économies émergentes et en développement, l'activité économique devrait évoluer de 4,1% en 2025, maintenant ainsi le même rythme qu'en 2024, et de 4% en 2026. Cette évolution reflète une révision à la hausse de 0,1 pp pour chacune des deux années.

En ce qui concerne la Chine, la BM a ajusté ses prévisions à la hausse pour l'année 2025. Cette révision s'explique par l'impact des mesures de soutien économique mises en place par le gouvernement au cours des derniers mois de 2024, ainsi que par la reprise progressive attendue du secteur immobilier. Dans ce contexte, la croissance du PIB chinois aurait atteint 4,9% en 2024, avant de ralentir à 4,5% en 2025, puis à 4% en 2026.

Conjoncture nationale²

La conjoncture nationale a été marquée en 2024 par :

- Une reprise modérée de l'activité économique au cours de l'année 2024 et une amélioration attendue à partir de 2025.
- Une campagne agricole 2024-2025 prometteuse grâce aux bonnes conditions climatiques.
- Un recul de l'activité industrielle, sous l'effet de l'atonie de la demande extérieure et des difficultés persistantes dans les industries extractives.
- Une bonne Saison touristique.
- Une décélération de l'inflation.
- Une amélioration de la liquidité sur le marché monétaire au cours du dernier trimestre de 2024.
- Une stabilisation de l'indice boursier et hausse des émissions publiques.
- Une contraction du déficit courant et quasi-stagnation du besoin de financement dégagé par le compte financier.
- Une appréciation du dinar face à l'euro, une dépréciation face au dollar, et une hausse des transactions en devises contre dinar au comptant sur le marché interbancaire.

Dans un contexte mondial marqué par des incertitudes liées aux aléas climatiques et aux turbulences géopolitiques et économiques majeures, la Tunisie est néanmoins parvenue en 2024 à maintenir le cap qui reste toutefois en deçà des prévisions, bien que des développements positifs aient été enregistrés, tels que :

La croissance du PIB tunisien pour l'année 2024 a été révisée à la baisse, pour se limiter à 1,6% après une quasi-stagnation en 2023 (+0,2%). Cette croissance modérée trouve son origine, principalement, dans la reprise de l'activité agricole (+8,6% contre -16,1% en 2023), grâce à la bonne campagne d'huile d'olive 2023-2024, conjuguée à la poursuite de la progression de l'activité des services marchands (+2% contre +3,1%), particulièrement le tourisme. Toutefois, l'activité industrielle a continué à se contracter à un rythme plus prononcé qu'en 2023, soit -2,7% contre -0,6% et ce, en rapport, essentiellement, avec la contreperformance des industries non manufacturières (-9,1%), sous l'effet des problèmes persistants du secteur extractif, en sus de la baisse de la

² Sources : Périodiques de conjoncture de la BCT

valeur ajoutée des secteurs manufacturiers exportateurs sensiblement affectés par la faiblesse de la conjoncture européenne. En outre, la valeur ajoutée du secteur de la construction a continué de régresser (-3,9% contre -4,0% en 2023).

En ce qui concerne l'année 2025, le taux de croissance économique devrait augmenter pour atteindre 3,2%, soutenu par la progression de l'activité dans tous les secteurs économiques.

Au sujet de la campagne agricole 2024-2025, elle connaît une reprise après quatre années de faible pluviométrie. En effet concernant le secteur de l'arboriculture, la récolte d'huile d'olive pour la campagne actuelle est prévue entre 220 et 330 mille tonnes lors de la saison précédente, soit une hausse de 50%.

La production des agrumes, attendue pour la même saison, connaîtra un accroissement de 5,2% par rapport à la saison précédente, pour atteindre 384 mille tonnes contre 365 mille tonnes en 2024. En revanche, la récolte des dattes aurait baissé durant la même saison de 12%, revenant à 343 mille contre 389 mille tonnes au cours de cette campagne.

En ce qui concerne la balance alimentaire, elle s'est soldée, pendant l'année écoulée, par un excédent de 1.404MDT contre un déficit de 211 MDT une année auparavant. Cette évolution trouve son origine dans la poursuite de la hausse des exportations (+15,8% contre +21,3% une année auparavant), notamment celles d'huile d'olive (+27,4%) et des dattes (+20,3%), conjuguée à une contraction des importations (-6,1% contre -6,2%) suite à la régression des achats de céréales (-16%) et du sucre (-20,9%). Par conséquent, le taux de couverture a gagné de 22,7 points de pourcentage pour atteindre 119,9%.

Quant à l'activité industrielle, elle a enregistré une contraction, durant l'année 2024, sous l'effet conjugué de la baisse de l'activité des industries manufacturières exportatrices, qui demeurent impactées par la faiblesse de la conjoncture économique européenne, et de la contreperformance des industries extractives. A cet effet, les échanges commerciaux du secteur industriel avec l'extérieur ont été marqués, en 2024, par une contraction des exportations des industries du textile, habillement et cuir (-4,8% contre +6,9% en 2023) et celles des mines, phosphates et dérivés (-26,3% contre -25,8%), outre la nette décélération des exportations des industries mécaniques et électriques (+1,2% contre +15,9%). En revanche, les exportations agroalimentaires ont continué leur progression, quoique à un rythme moins rapide qu'une année auparavant, soit de +14,6% contre +17,8%, suite à l'amélioration de la production de l'huile d'olive. Quant aux importations des biens d'équipement, elles se sont inscrites en hausse durant l'année 2024 (+5,6% contre +2,9% en 2023) tandis que celles des matières premières et demi-produits ont poursuivi leur baisse, soit -2,6% contre -7,3% au cours de l'année précédente. Le secteur énergétique, quant à lui a accusé une aggravation de son déficit passant de -9.666MDT en 2023 à -10.870MDT en 2024, atteignant 57,4% du déficit commercial global. Cette évolution est expliquée, principalement, par l'accroissement des importations à un rythme plus rapide que celui des exportations, soit, respectivement, +9,1% et +0,5% contre -10,8% et -16,2% un an plus tôt. Par conséquent, le taux de couverture s'est détérioré pour s'établir à 26,2% contre 28,4% en 2023.

Concernant le secteur touristique, la saison touristique pour l'année 2024 a été globalement favorable ; les principaux indicateurs d'activité ont connu une évolution positive. En effet, le flux de touristes non-résidents s'est accru de 9,5% portant sur 10,3 millions de visiteurs contre 9,4 millions un an plus tôt. Les entrées des visiteurs de

nationalités européennes se sont établies à environ 3 millions, niveau en hausse de 17,3% par rapport à 2023. Corrélativement, les nuitées touristiques globales ont connu, au titre de l'année 2024, un accroissement de 6,8%, pour s'établir à 27,1 millions d'unités. Corrélativement, les recettes touristiques en devises ont progressé, au cours de la même année, de 8,3% pour s'établir à environ 7.495 MDT contre 6.921MDT en 2023 et 6.647MDT en 2019. Sans effet change, la hausse de ces recettes a été de 8,1%.

Quant à l'inflation moyenne, elle a reflué pour s'établir à 7% contre 9,3% un an plus tôt. Cette détente a touché la plupart des produits, notamment les prix des produits alimentaires (+9,4% contre +14,4% à fin 2023), ceux des produits manufacturés (+6,7% contre +8,3%) et, à moindre degré, les frais des services (+5,4% contre +6,7%).

Le secteur extérieur de la Tunisie a évolué, en 2024, dans un environnement économique international marqué par de fortes incertitudes dues essentiellement à l'intensification des risques géopolitiques. Dans ce contexte la croissance économique mondiale est demeurée, globalement, stable et modérée et ce, en dépit de l'atténuation des pressions inflationnistes grâce notamment aux effets des mesures antérieures de politique monétaire. Cependant, l'analyse de l'activité économique selon les pays et les régions fait ressortir des évolutions disparates.

Dans ce contexte, le déficit de la balance courante s'est replié en 2024 pour revenir à -1,7% du PIB (contre -2,3% en 2023 et -8,8% en 2022). Ce résultat trouve son origine dans la consolidation des recettes touristiques (+8,3%).

Parallèlement, la balance générale des paiements (la variation des avoirs de réserves) a dégagé un excédent de 1.312 MDT (contre +3.371 MDT en 2023). À ce titre, les avoirs nets en devises ont atteint 27.332 MDT, soit l'équivalent de 121 jours d'importation, au terme de l'année 2024 (contre 26.408 MDT et 120 jours, respectivement, à la fin de 2023).

En ce qui concerne le taux de change du dinar : Au terme de l'année 2024 et comparé à son niveau de fin 2023, le dinar tunisien s'est apprécié de 2,1% face à l'euro et de 6,4% contre le yen japonais tandis qu'il s'est déprécié de 3,7% vis-à-vis du dollar américain et de 1,7% à l'égard du dirham marocain.

Sur le marché des changes international et au cours de la période sous revue, l'euro s'est déprécié de près de 6,5% par rapport au dollar.

Au cours du quatrième trimestre de 2024, le dinar s'est déprécié respectivement contre le dollar et le dirham marocain de 4,9% et 1,1%. En revanche, il s'est apprécié de 1,7% face à la monnaie unique et de 4,1% face au yen japonais.

En termes de moyenne annuelle, au cours de l'année 2024 et comparativement à l'année 2023, le dinar s'est déprécié simultanément face à l'euro et au dollar de 0,2% respectivement et a perdu 2,5% de sa valeur face au dirham marocain. Vis-à-vis du yen japonais, la monnaie nationale s'est appréciée de 7,2%.

À l'égard de l'activité du marché financier, elle a été marquée, pendant le dernier trimestre de l'année 2024, par une stabilisation de l'indice de référence TUNINDEX, contre une hausse de 2,4% au titre du trimestre précédent.

D'autre part, la capitalisation boursière s'est quasi-stabilisée par rapport à la fin du troisième trimestre de l'année 2024 pour se situer à 26.467 MDT, représentant 15,9% du PIB à fin décembre 2024.

En ce qui concerne les indices sectoriels sur l'année 2024, les 12 indices publiés ont tous enregistré des rendements positifs pour l'année 2024 à des taux variant entre 4,2% (Indice des services aux consommateurs et Indice de distribution) et 36,2% (Indice des Services Financiers).

Le Secteur des Assurances :

Le secteur des Assurances a été marqué en 2024 par :

- La finalisation du projet de mise en place d'une Agence de lutte contre la fraude « Alfa » : Création de l'Agence et adoption des statuts par le Comité Directeur FTUSA.
- L'adoption de la loi sur la RC médicale en juin 2024 impliquant le secteur des assurances.
- L'entrée en exploitation de la plateforme d'échanges des recours inter-Compagnies en matière d'indemnisation des sinistres Automobile.
- Le projet du constat digital Automobile (e-constat) : L'entrée en exploitation est prévue au début du 2ième semestre 2025.
- Le projet sectoriel de mise en place d'un référentiel Automobile, visant l'optimisation du processus d'indemnisation Auto : L'entrée en exploitation est prévue au début du 2ième semestre 2025.
- Le lancement du projet de digitalisation de l'attestation d'assurance Auto : en phase d'étude de faisabilité.
- Le projet de refonte du code des assurances : poursuite des travaux au niveau de la FTUSA.
- La nouvelle obligation fiscale incombant aux compagnies d'assurances (article 70 de la loi de finances 2025) d'adresser à l'administration fiscale, certains renseignements relatifs aux prestataires médicaux et paramédicaux (matricule fiscal, montant de l'acte, date de l'acte,...).
- L'instauration d'une nouvelle Taxe sur les primes émises (article 15 de la loi de finances 2025) : Une nouvelle taxe de 1% et non facturée aux assurés destinés à financer le "Fonds de Protection Sociale des travailleuses dans le secteur agricole et sera payable mensuellement à partir du 1er janvier 2025.

ACTIVITES DE LA COMPAGNIE

PRODUCTION

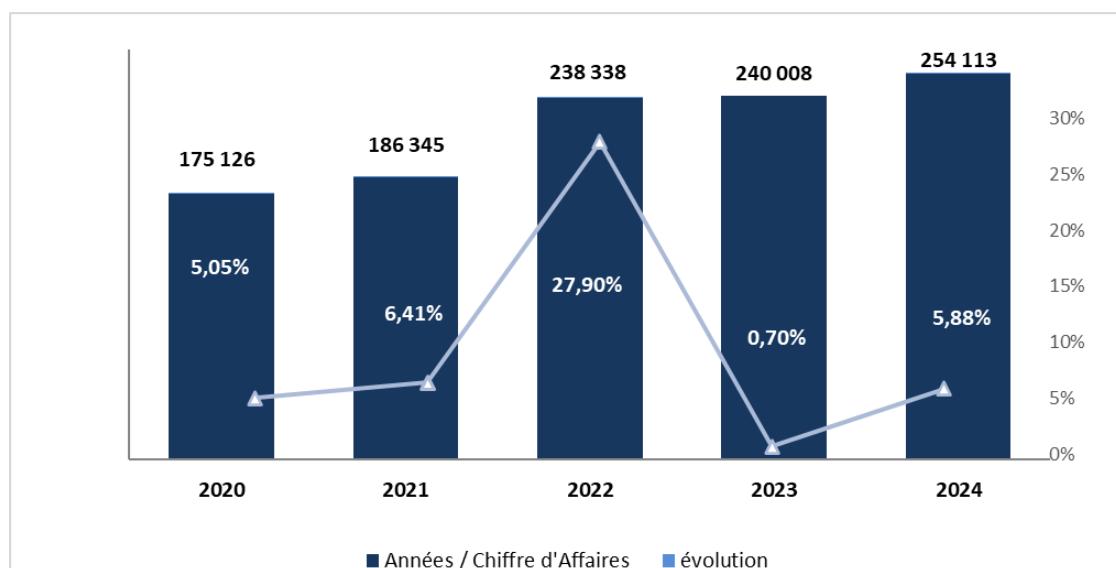
Evolution du Chiffre d'Affaires

La Compagnie a enregistré en 2024 une progression de son chiffre d'affaires, qui a atteint 254.113 mille dinars contre 240.008 mille dinars en 2023, soit une évolution de 5,88% (contre 0,70% en 2023).

Toutefois, la persistance d'un contexte économique contraignant a limité les investissements, ralentissant ainsi la reprise de l'activité dans le secteur des assurances, notamment sur le segment des nouvelles affaires, et plus particulièrement pour les entreprises.

Le graphique suivant retrace l'évolution de l'activité globale de la Compagnie sur les cinq dernières années :

(En MD)

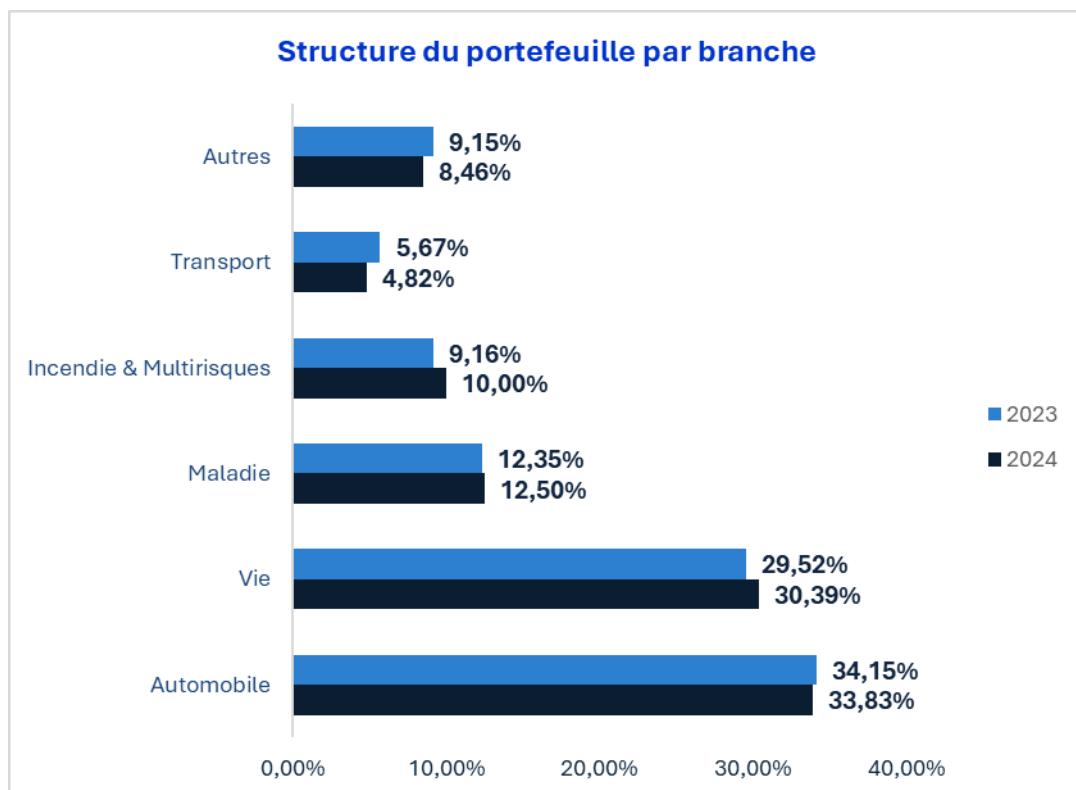


Structure du portefeuille de la Compagnie

Le structure du portefeuille de la compagnie a connu les principales modifications suivantes :

- La branche Auto se positionne au 1er rang dans le portefeuille de la Compagnie, et ce en dépit du recul de sa part de 0,33 point (33,83% contre 34,15% en 2023).
- La branche Vie occupe le second rang dans le portefeuille de la Compagnie, avec une part en croissance de 0,87 point en s'établissant à 30,39% (29,52% en 2023).
- La branche Maladie maintient sa position au 3^{ème} rang dans le portefeuille de la Compagnie, avec une légère croissance de sa part de 0,16 point (12,50% contre 12,35 % au 31/12/2023).

- Une croissance de la part de la branche Incendie et Multirisques de 0,85 point avec une part cumulée de 10% contre 9,16% en 2023. Celle-ci a préservé sa position au 4^{ème} rang dans la structure du portefeuille de la Compagnie.
- La branche Transport se place au 5^{ième} rang dans le portefeuille de la Compagnie, et ce malgré le recul de son poids de 0,85 point avec une part de 4,82% (5,67% en 2023).
- La branche Responsabilité Civile conserve sa place au 6^{ème} rang dans le portefeuille de la Compagnie, avec une part de 2,62% (3% en 2023).

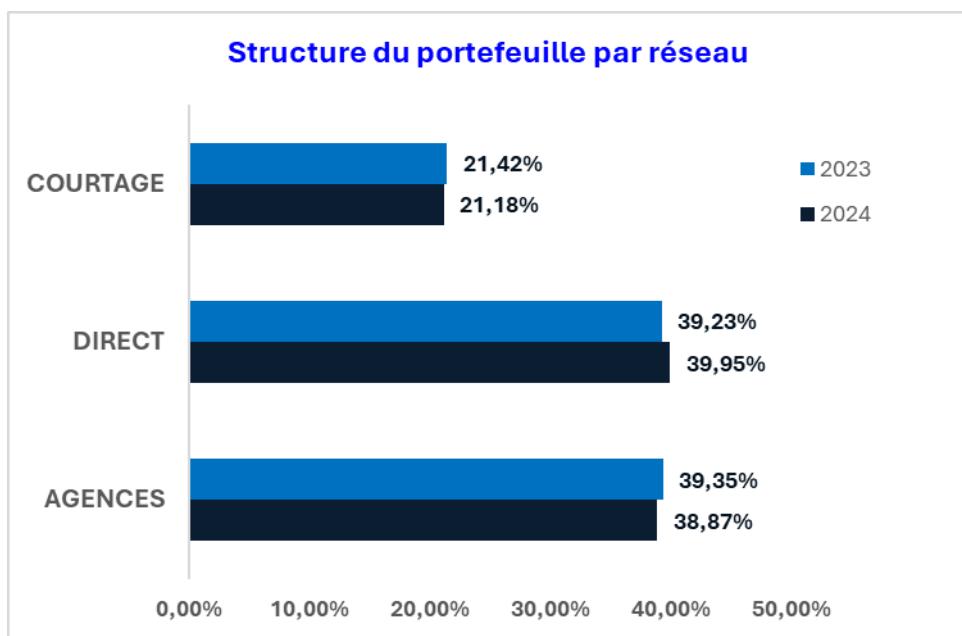


Évolution de la structure du portefeuille par réseau de distribution

La structure du portefeuille par réseau de distribution a évolué en faveur du Bureau Direct (+0,71 point) alors que les réseaux Agences et Courtage ont vu leur contribution à la production globale baisser respectivement de 0,47 point et de 0,24 point.

Le tableau et le graphique, ci-après, illustrent cette évolution :

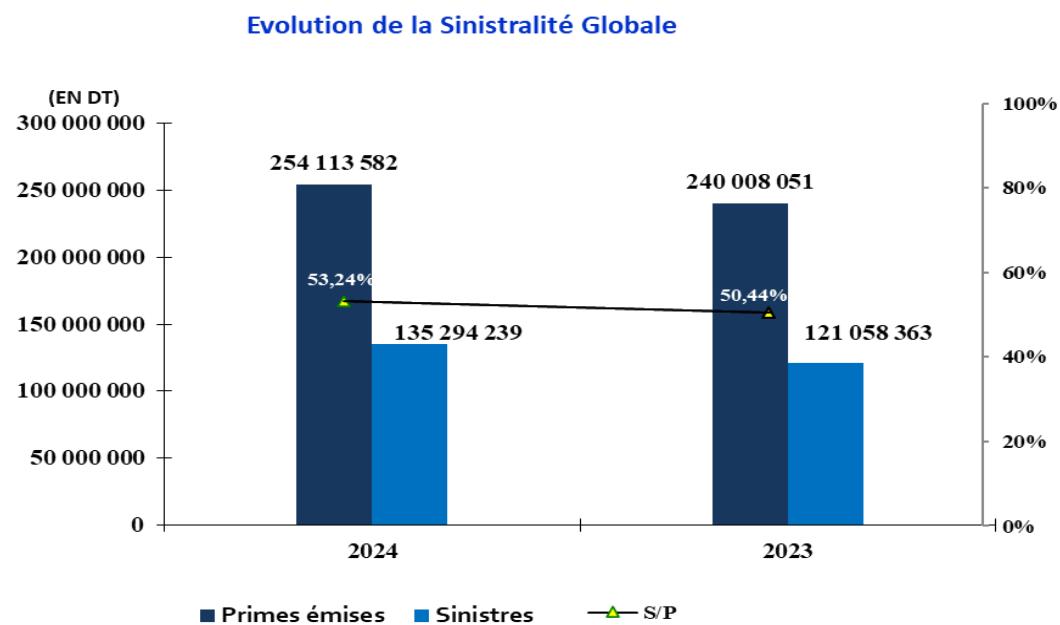
Réseau	Part (en %)		Variation (En points)
	31/12/2024	31/12/2023	
Bureau Direct	39,95%	39,23%	+0,71
Agences	38,87%	39,35%	-0,47
Courtage	21,18%	21,42%	-0,24
TOTAL	100%	100%	



SINISTRES & SINISTRALITE

Le volume des sinistres déclarés a atteint, au terme de l'exercice 2024, un montant de 135.294.239 dinars contre 121.058.362 dinars en 2023, soit une hausse de 11,76%.

Le graphique, ci-après, illustre l'évolution des sinistres déclarés ainsi que la sinistralité globale (2024-2023) :



La sinistralité globale de la Compagnie, mesurée par le ratio de Sinistres à Primes, s'est établie en 2024 à 53,24% contre 50,44% en 2023, soit une aggravation de 2,8 points.

Celle-ci est imputable essentiellement à la survenance de sinistres majeurs au niveau des risques d'Entreprises (9MD environ).

Par ailleurs, l'aggravation de la sinistralité de la branche Automobile, laquelle se trouve imputable essentiellement à l'augmentation des coûts des sinistres matériels Auto.

Evolution de la sinistralité par réseau

Au terme de l'exercice 2024, le réseau du Courtage a vu sa sinistralité s'améliorer d'une manière significative, laquelle fortement induite par la branche Incendie (absence de sinistres aussi importants que ceux survenus en 2023), alors que le Bureau Direct et les Agences accusent une aggravation de leur sinistralité, liée notamment à la branche l'Automobile pour les Agences et la survenance de sinistres majeurs au niveau du segment Entreprises pour le Bureau Direct.

Le tableau ci-après indique les variations enregistrées :

Réseau	S/P (en %)		Variation
	31/12/2024	31/12/2023	(En points)
Bureau Direct	32,90%	28,31%	+4,59
Agences	71,33%	64,48%	+6,85
Courtage	58,41%	65,18%	-6,77
TOTAL	53,24%	50,44%	+2,8

LA GESTION FINANCIERE

Les Placements

Les placements nets de la Compagnie totalisent au 31 décembre 2024 un montant de 632.057.823 dinars (695.546.945 dinars au 31 décembre 2023). Ces placements ont généré un revenu total de 60.619.060 dinars (57.153.243 dinars en 2023), soit une évolution de 6%.

Le portefeuille net des placements financiers a atteint, au 31 décembre 2024, un montant de 611.167.610 dinars contre 675.164.187 dinars en 2023. En ce qui concerne le revenu généré par ce portefeuille, il a progressé de 6,48%, en passant de 54.909.214 dinars à 58.470.582 dinars, au terme de l'exercice 2024.

La Trésorerie

Au terme de l'exercice 2024, les encaissements de la Compagnie totalisent un montant de 269.083.069 dinars contre 257.099.198 dinars en 2023, soit une progression de 4,66%.

Quant au ratio d'encaissement global de la Compagnie, il s'est accru de 0,24 point pour atteindre 85,76% en 2024 contre 85,52% en 2023.

RESULTATS DE LA COMPAGNIE EN 2024

L'ACTIVITE NON-VIE

L'AUTOMOBILE

Les émissions de la branche Auto se sont établies à 85.956.763 dinars contre 81.974.260 dinars en 2023, soit une évolution de 4,86%.

En ce qui concerne les sinistres déclarés de la branche, ils totalisent 74.531.979 dinars contre 64.018.421 dinars en 2023. Il en découle une aggravation de la sinistralité en Automobile de 8,61 points.

Cette situation s'explique essentiellement par l'augmentation du coût moyen des sinistres matériels (+1,71%) ainsi que la survenance d'un sinistre majeur.

Résultats de la Branche Automobile

(En DT)

	2024	2023	Variations
Primes émises	85 956 763	81 974 260	4,86%
Sinistres	74 531 979	64 018 421	16,42%
S/P	86,71%	78,10%	8,61 Points

L'INDIVIDUELLE

L'activité de la branche Individuelle enregistre, en 2024, un volume de production de 1.055.189 dinars contre 1.020.214 dinars en 2023, soit une progression de 3,43%.

Quant à la sinistralité de la branche, elle enregistre une amélioration de 5,86 points en s'établissant à 32,76 % en 2024.

Résultats de la branche Individuelle

(En DT)

	2024	2023	Variations
Primes émises	1 055 189	1 020 214	3,43%
Sinistres	345 700	394 050	-12,27%
S/P	32,76%	38,62%	-5,86 Points

L'INCENDIE & MULTIRISQUES

La branche Incendie et Multirisques cumule un volume de primes de 25.420.823 dinars contre 21.978.145 dinars en 2023, soit une progression relativement importante de l'activité de 15,66%. Celle-ci est liée principalement à l'apport en primes d'un ensemble d'affaires nouvelles, et au renforcement du niveau de primes de certains contrats en portefeuille.

Quant aux sinistres déclarés, ils ont enregistré un écart favorable de 1.688.803 dinars en s'établissant à 6.430.205 dinars en 2024. Ceci s'est répercute sur la sinistralité de la branche, avec un redressement important de plus de 11 points, soit 25,30% au terme de l'année 2024.

Résultats consolidés des Branches Incendie & Multirisques

	(En DT)		
	2024	2023	Variations
Primes émises	25 420 823	21 978 145	15,66%
Sinistres	6 430 205	8 118 008	-20,79%
S/P	25,30%	36,94%	-11,64 Points

LE TRANSPORT ET L'AVIATION

L'activité de la branche Transport & Aviation a enregistré en 2024 un chiffre d'affaires de 12.236.497 dinars contre 13.606.106 dinars au 31/12/2023, soit un recul de l'activité de 10,07%. Cette situation reflète une évolution controversée des principales composantes de la branche : Les Risques Pétroliers accusent un recul important de leur activité, alors que les assurances Facultés sont en progression assez substantielle suite à l'apport additionnel en primes de certaines affaires en portefeuille.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils totalisent un volume de 5.038.632 dinars contre 1.796.795 dinars en 2023. Ainsi, la branche a vu sa sinistralité s'aggraver de plus de 27 points, soit 41,18% au terme de l'exercice 2024. Cette situation est imputable à la survenance d'un sinistre important ayant marqué la sinistralité de la branche.

Résultats de la Branche Transport et Aviation

	(En DT)		
	2024	2023	Variations
Primes émises	12 236 497	13 606 107	-10,07%
Sinistres	5 038 632	1 796 795	180,42%
S/P	41,18%	13,21%	27,97 Points

LES AUTRES DOMMAGES AUX BIENS :

La rubrique « Autres dommages aux biens » regroupe l'ensemble des Risques Techniques et les Risques Divers (Vol, Bris de glaces et Dégâts des eaux). Ces risques cumulent au terme de l'année 2024 un volume de primes de 6.543.072 dinars contre 6.521.397 dinars en 2023.

Pour ce qui est des sinistres déclarés de la branche, ils totalisent en 2024 un volume de 4.633.433 dinars contre 4.476.702 dinars en 2023. Quant à la sinistralité de la branche, elle enregistre une aggravation de 2,17 points, soit 70,81% contre 68,65% en 2023, imputable aux risques techniques.

- **LES RISQUES TECHNIQUES :**

La production de la branche Risques Techniques a atteint 6.023.020 dinars en 2024 contre 5.973.593 dinars en 2023, soit une évolution favorable de 0,83%.

Quant aux sinistres déclarés, ils cumulent en 2024 un montant de 4.579.383 dinars contre 4.405.303 dinars en 2023. Il en découle une aggravation de la sinistralité de la branche de plus de 2 points, en s'établissant à 76,03% contre 73,75% en 2023.

- **LES RISQUES DIVERS :**

Les Risques Divers, composés du « Vol, Bris de Glaces et Dégâts des Eaux », enregistrent en 2024 un volume de primes émises de 520.052 dinars contre 547.804 dinars en 2023. Les sinistres déclarés au titre des Risques Divers totalisent en 2024 un montant de 54.050 dinars contre 71.398 dinars en 2023.

Le tableau, ci-après, illustre l'évolution des indicateurs d'activité de la catégorie « Autres Dommages aux biens » :

Résultats de la branche Autres dommages aux biens

(En DT)

	2024	2023	Variations
Primes émises	6 543 072	6 521 397	0,33%
Sinistres	4 633 433	4 476 702	3,50%
S/P	70,81%	68,65%	2,17 Points

LA CONSTRUCTION :

Les primes émises au titre des assurances construction (RC Décennale) se sont établis à 390.611 dinars contre 331.127 dinars en 2023.

En ce qui concerne les sinistres déclarés de la branche, ils totalisent au terme de l'exercice 2024, un montant de 46.000 dinars contre 105.050 dinars en 2023. Quant à sa sinistralité, elle s'est établie en 2024 à 11,78%.

Résultats de la Branche RC Décennale (Construction)

(En DT)

	2024	2023	Variations
Primes émises	390 611	331 127	17,96%
Sinistres	46 000	105 050	-56,21%
S/P	11,78%	31,72%	-19,95 Points

LA RESPONSABILITE CIVILE

La branche RC a enregistré en 2024 un volume de production de 6.645.910 dinars contre 7.199.218 dinars en 2023.

Quant aux sinistres déclarés de la branche, ils totalisent un volume de 5.468.663 dinars contre 5.609.177 dinars en 2023. Ainsi, la branche a vu sa sinistralité s'aggraver de plus

de 4 points, soit 82,29% au terme de l'exercice 2024. Cette situation est imputable à la survenance d'un sinistre important ayant marqué la sinistralité de la branche.

Résultats de la Branche Responsabilité Civile

(En DT)

	2024	2023	Variations
Primes émises	6 645 910	7 199 218	-7,69%
Sinistres	5 468 663	5 609 177	-2,51%
S/P	82,29%	77,91%	4,37 Points

L'AGRICOLE

Au terme de l'année 2024, les assurances Agricoles cumulent un volume de primes de 809.505 dinars contre 663.547 dinars en 2023, soit une croissance de l'activité de 22 %.

Concernant les sinistres déclarés de la branche, ils se sont établis à 98.086 dinars contre 615.295 dinars en 2023. Il en résulte une amélioration substantielle de la sinistralité de 80,61 points (S/P : 12,12% en 2024), qui s'explique par l'absence de sinistres importants au niveau de la composante grêle comparativement à l'exercice écoulé.

Résultats de la Branche Risque Agricole

(En DT)

	2024	2023	Variations
Primes émises	809 506	663 547	22,00%
Sinistres	98 086	615 295	-84,06%
S/P	12,12%	92,73%	-80,61 Points

LE CREDIT

La branche Crédit enregistre en 2024 un chiffre d'affaires de 2.471.281 dinars contre 2.437.052 dinars en 2023, soit une progression de 1,40%.

Quant à la sinistralité de la branche, elle s'est établie à 15,47%, soit une amélioration d'environ 23 points.

Résultats de la Branche Crédit

(En DT)

	2024	2023	Variations
Primes émises	2 471 281	2 437 052	1,40%
Sinistres	382 188	933 514	-59,06%
S/P	15,47%	38,31%	-22,84 Points

L'ASSISTANCE AUX VOYAGES

La production de la branche Assistance a atteint un montant de 654.939 dinars contre 1.058.853 dinars en 2023.

LA SANTE (MALADIE & INVALIDITE)

La branche Santé (Maladie & Invalidité) a vu son activité progresser de 7,18% en cumulant un chiffre d'affaires de 34.586.982 dinars au terme de l'année 2024 contre 32.271.400 dinars en 2023.

Concernant les sinistres déclarés de la branche, ils totalisent en 2024 un montant de 31.669.327 dinars contre 29.016.015 dinars en 2023. Il en résulte une aggravation de la sinistralité de la branche de 1,65 points, en s'établissant à 91,56% contre 89,91% en 2023.

Résultats de la Branche Maladie & Invalidité

(En DT)

	2024	2023	Variations	
Primes émises	34 586 982	32 271 400		7,18%
Sinistres	31 669 327	29 016 015		9,14%
S/P	91,56%	89,91%	1,65	Points

L'ACTIVITE VIE

L'activité de la branche Vie s'est inscrite en 2024 dans une évolution favorable de 9%, avec un niveau de primes de 77.225.742 dinars contre 70.857.284 dinars en 2023. Cette progression s'explique par un renforcement en primes d'un ensemble de contrats. Ceci a permis à la branche de consolider sa part dans la structure du portefeuille global de la Compagnie, soit 30,39%.

Les sinistres déclarés de la branche Vie totalisent en 2024 un montant de 6.450.025 dinars contre 5.975.335 dinars en 2023, soit une augmentation de 7,94%. La sinistralité demeure quasiment stable avec un S/P de 8,35% en 2024.

Résultats de la Branche Vie

(En DT)

	2024	2023	Variations	
Primes émises	77 225 742	70 857 284		8,99%
Sinistres	6 450 026	5 975 335		7,94%
S/P	8,35%	8,43%	-0,08	point

LES FRAIS GENERAUX

Les frais généraux cumulent en 2024 une enveloppe de 59.069.001 dinars contre 50.318.540 dinars en 2023, soit une augmentation de 17,39% par rapport à l'exercice précédent.

Ces frais généraux sont constitués essentiellement des charges du personnel qui totalisent au 31/12/2024, un montant de 20.571.432 dinars contre 17.771.203 dinars en 2023 (+15,75%), et des commissions qui totalisent au terme de la période de référence, un montant de 26.557.523 dinars contre 24.837.850 dinars en 2023 (+6,92%).

Le ratio des frais généraux rapportés aux primes émises s'est établi en 2024 à 23,25% contre 20,97% en 2023.

Le ratio des commissions sur les primes émises a atteint 10,45% en 2024 contre 10,35% en 2023.

LES RESULTATS TECHNIQUES

LE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

L'activité technique non-Vie s'est soldée par un résultat bénéficiaire de 15.542 mille dinars contre 14.783 mille dinars en 2023.

(En DT)

Résultat technique Non-Vie	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	25 863 627	7 762 313	6 846 173	14 782 595	15 541 709
Evolution	11,10%	-69,99%	-11,80%	115,91%	5,14%

LE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Au terme de l'exercice 2024, le résultat Vie de la Compagnie dégage un bénéfice de 16.951 mille dinars contre 14.560 mille dinars en 2023, soit une hausse de 16,42%.

(En DT)

Résultat technique Vie	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	10 533 472	4 208 100	6 959 655	14 560 216	16 950 863
Evolution	-54,27%	-60,05%	65,39%	109,21%	16,42%

LE RESULTAT NET

Au terme de l'exercice 2024, le résultat net de la Compagnie s'est établi à 28.986 mille dinars contre 22.678 mille dinars.

Cette progression du résultat global de la Compagnie est liée à l'évolution des résultats techniques Non-Vie Vie et Vie.

Evolution du résultat net

(En DT)

Résultat net	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	25 524 992	21 056 249	17 103 870	22 678 287	28 985 751
Evolution	-50,22%*	-17,51%	-18,77%	32,59%	27,81%

*Réalisation d'une plus-value exceptionnelle d'environ 38MD en 2019, rentrant dans le cadre de la conformité à la réglementation en vigueur relative aux participations croisées au sein des groupes de sociétés.

REPARTITION DES BÉNÉFICES

Il est à signaler que le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé au titre de réserves obligatoires ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le 10^{ème} du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les sommes affectées aux réserves constituées en exécution d'une délibération de l'Assemblée Générale.
- Les sommes reportées à nouveau.
- Le reliquat est réparti aux actionnaires.
- La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Répartition des bénéfices

(En DT)

Rubriques	2022	2023	2024
Bénéfice de l'exercice	17 103 870	22 678 287	28 985 751
Report antérieur	521 445	625 315	1 103 601
Total à répartir	17 625 315	23 303 602	30 089 352
Répartition			
Réserves			
<i>Réserves légales</i>			
<i>Autres réserves</i>	5 000 000	9 000 000	
Report à nouveau	625 315	1 103 601	
Dividendes	12 000 000	13 200 000	

RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la compagnie avant répartition du résultat de l'exercice ont atteint 184.361.541 Dinars au terme de l'exercice 2024 contre 168.575.789 Dinars au 31 décembre 2023.

Tableau d'évolution des capitaux propres

(En DT)

Rubriques	2022	2023	2024
<u>Capitaux propres :</u>			
Capital social	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Réserves et primes liées au capital	75 245 873	82 245 873	87 245 873
Autres capitaux propres	35 026 315	33 026 315	37 026 315
Résultats reportés	521 445	625 315	1 103 601
Total capitaux propres avant résultat	140 793 633	145 897 503	155 375 789
Résultat au 31 décembre	17 103 870	22 678 287	28 985 751
Total capitaux propres avant affectation	157 897 503	168 575 790	184 361 541
Total capitaux propres après affectation	145 897 503	155 375 789	

NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES

RATIOS REGLEMENTAIRES

En tant que société d'assurances, la Compagnie doit identifier et quantifier ses engagements futurs et actuels. A cet effet, Astrée a constitué les provisions techniques suffisantes pour faire face aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits (réf : article 59 du code des assurances). Par ailleurs, la Compagnie a constitué une marge de solvabilité suffisante pour toutes ses opérations (réf : article 58 bis du code des assurances). Il s'agit de ratios réglementaires garants d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité.

CONTROLE INTERNE ET GOUVERNANCE

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein de la Compagnie, comme l'ensemble des moyens et procédures visant la maîtrise des activités et de certains facteurs de risques.

Ce système s'articule autour de certains principes de base permettant d'assurer une maîtrise des risques, de garantir la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations à travers les structures dédiées à cet effet.

En effet, la structure d'audit interne au sein de la Compagnie a pour mission de procéder à l'examen et à l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandations pour son amélioration.

La structure conformité a pour mission de mettre en œuvre une veille normative et réglementaire sur les activités d'assurance, formaliser et mettre à jour périodiquement la politique de conformité de la compagnie, identifier et évaluer le risque de non-conformité et animer la filière conformité (suivi des incidents et des actions associées).

La structure de gestion des risques a pour mission de contribuer à préserver la valeur et la réputation de la compagnie en analysant, quantifiant et prévenant les risques qu'elle peut encourir du fait de ses activités, et en mettant en place les moyens de couverture de ces risques.

La structure d'actuariat a pour mission de contribuer à l'équilibre technique des portefeuilles en analysant leur rentabilité et en déterminant, par des études actuarielles, les orientations de la politique de surveillance, les barèmes de tarification et les règles de souscription des produits.

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2024 leurs fonctions dans des conditions optimales et en conformité avec les dispositions réglementaires.

Trois comités assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance. Il s'agit du Comité Permanent d'Audit Interne, du Comité des Risques et du Comité de Nomination et de Rémunération.

Le Comité Permanent d'Audit Interne veille au respect par la société de la mise en place d'un système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société. Il propose la nomination des Commissaires aux Comptes et autorise la désignation des auditeurs internes.

Le Comité des Risques rend compte au Conseil d'Administration en matière de gouvernance de la surveillance des risques. Il conseille le Conseil d'Administration sur la stratégie globale et l'appétence en matière de risques de toute nature et en contrôle la mise en place. Il approuve et revoit régulièrement les politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la compagnie est ou pourrait être exposée.

Il examine les rapports réguliers sur la gestion des risques liés aux activités de la compagnie, et la manière dont ils sont contrôlés et suivis par la structure en charge de la gestion des risques. Il contrôle l'exposition au risque des activités, par l'examen régulier de la cartographie des risques et s'assure de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de gestion des risques.

Le Comité de Nomination et de Rémunération a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans toutes les matières relatives à la nomination et à la rémunération des administrateurs et de la direction générale.

Par ailleurs, la Compagnie dispose d'un Comité de placements chargé essentiellement de la mise en œuvre et de la mise en application d'une stratégie générale de placement de la Compagnie. Il veille à assurer une gestion optimale du portefeuille de la Compagnie.

Le conseil exerce son rôle et s'acquitte de ses responsabilités conformément au cadre législatif et réglementaire applicable aux pratiques de gouvernance de la compagnie et aux politiques et procédures internes.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Dans le cadre de l'application de la loi n°2015-26 du 07 Août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent, telle que complétée par la loi n°2019-09 du 23 janvier 2019, et conformément aux impératifs du règlement n°02-2019 du 28 Août 2019 du Comité Général des Assurances, Astrée s'est dotée d'un dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce dispositif repose notamment sur un progiciel informatique dédié et intégré avec le système central de la Compagnie.

Astrée engage chaque année des actions de formation au profit de son personnel et de son réseau afin de les sensibiliser par rapport aux diligences qui leur incombent, conformément à la politique de conformité de la Compagnie en matière de blanchiment d'argent.

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le cadre de l'application de la Loi organique n° 2004-63 en date du 27 juillet 2004 portant sur la protection des données à caractère personnel, Astrée s'est dotée des autorisations nécessaires à son activité auprès de l'instance nationale de la protection des données personnelles.

Astrée a également mis en place une charte de protection des données à caractère personnel qui est publiée sur son site officiel. La charte décrit les finalités pour lesquelles Astrée traite les données personnelles et annonce aux clients leurs droits et la manière de les exercer.

Astrée a aussi participé à l'élaboration du premier guide sectoriel de la protection des données à caractère personnel édité dans sa première version en 2023, s'agissant d'un projet conduit par la FTUSA en collaboration avec les compagnies d'assurances.

RSE- ESG :

Dans le cadre de l'application de la Loi n° 2018-35 du 11 juin 2018, relative à la responsabilité sociétale des entreprises, notre compagnie s'engage activement, en étant consciente de l'importance des enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, du développement durable et du concept ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), dans des actions en soutenant diverses causes sociales et environnementales.

- La santé est ce que nous détenons de plus précieux dans la vie. Astrée a cherché à contribuer dans ces différents aspects, à savoir en émettant des dons au profit des établissements de santé publics tels que l'Institut Hedi Rais et l'Association de Chirurgie Cardio-Vasculaire de la Rabta.

- Une séance de don du sang, en collaboration avec le Centre Militaire de Transfusion Sanguine, a également été organisée.
 - En outre, Astrée a combiné le bien-être et la santé en soutenant la 5ème édition du tournoi de football en faveur de l'Association Tunisienne des Enfants Leucémiques (ATEL) et en participant au marathon "Run for Little Hearts" pour financer des opérations chirurgicales cardiaques destinées aux enfants.
 - Astrée a également offert à l'association « La voix de l'enfant » des produits parapharmaceutiques afin de soutenir la santé des enfants.
- Dans un souci de solidarité, elle a organisé des distributions d'aides alimentaires en faveur des familles nécessiteuses à l'occasion du mois de Ramadan, notamment en partenariat avec une association.
- Visant à devenir éco-responsable, Astrée a participé à une action de reboisement au Krib, Siliana, avec la Banque de Tunisie, contribuant à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de la faune et de la flore terrestres. Elle prévoit également une action de reboisement dans une autre zone qui a été touchée par les incendies forestiers.
 - L'éducation est un sujet qui nous tient à cœur. Astrée n'a pas raté l'occasion d'orienter les jeunes vers le savoir. Elle a effectué des dons de fournitures scolaires, en faveur de l'association « Dar Nabila Internationale des Aveugles », contribuant ainsi à l'objectif de développement durable pour permettre aux enfants un accès à une éducation de qualité et à la réduction des inégalités.
 - En interne, Astrée favorise le bien-être de ses collaborateurs par l'organisation de journées de team building, de la femme et du savoir, renforçant la cohésion, l'égalité et l'accès à des emplois décents.

Les actions auxquelles la Compagnie a pris part témoignent de son engagement concret envers la société et l'environnement. Toutefois, l'entreprise aspire à jouer un rôle encore plus actif et à laisser une empreinte durable dans la société.

LE TITRE ASTREE EN BOURSE

L'indice de la place TUNINDEX, a enregistré une hausse de 13,75% au 31 décembre 2024 contre une croissance de 7,90% en 2023.

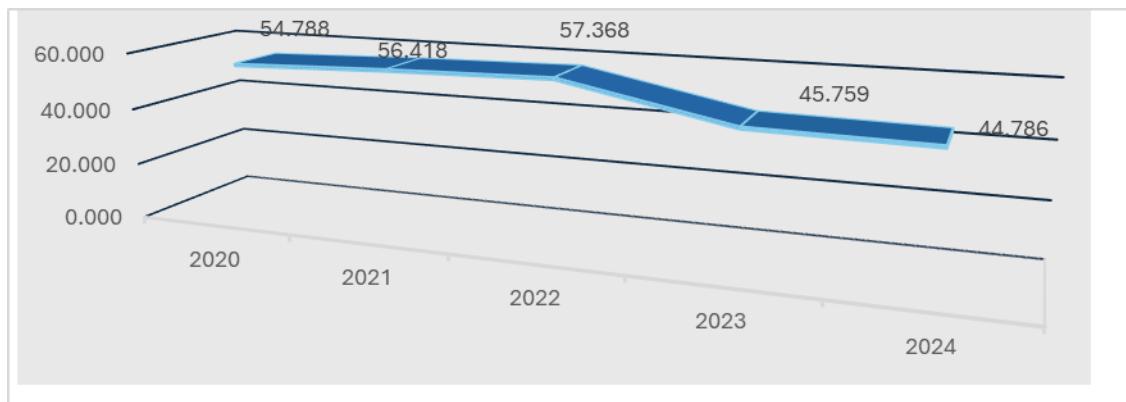
Le TUNINDEX20 a réalisé une hausse de 14,59% au 31 décembre 2024 contre une croissance de 6,50% durant l'année 2023.

À cet égard, le cours de l'action de notre Compagnie a clôturé l'exercice 2024 à 46 dinars contre 48,500 dinars en 2023.

Il en découle une capitalisation boursière au 31 décembre 2024 de 276.000 mille dinars contre 291.000 mille dinars fin 2023.

Le nombre d'actions d'Astrée échangées, en 2024, totalise 55 759 actions pour un montant de 2.497.242 dinars, soit un cours moyen de 44,786 dinars par action.

Evolution du cours moyen de l'action ASTREE (2020/2024) :



DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA COMPAGNIE

LE SYSTEME D'INFORMATION

En 2024, un ensemble de projets ont été menés visant l'évolution et la modernisation de l'entreprise. Plusieurs axes ont été pilotés visant à optimiser les processus internes, renforcer la sécurité, améliorer l'expérience utilisateur et préparer l'avenir par l'innovation :

• Mise en place de l'ERP

Les travaux préparatoires ont été finalisés avec l'optimisation des processus internes afin de garantir une implémentation efficace. La version standard de l'ERP a été déployée, suivie du lancement officiel du projet à travers un Kick Off et l'établissant d'une feuille de route claire pour sa mise en place.

• Digitalisation et Expérience Utilisateur

Pour renforcer la collaboration interne, un intranet a été déployé facilitant la diffusion de l'information et la communication au sein de la compagnie. En parallèle, une refonte du site web a été menée, intégrant de nouveaux services pour améliorer l'expérience utilisateur et renforcer la relation client.

• Renforcement de la sécurisation et modernisation et de l'Infrastructure

L'externalisation du site de backup a été finalisée, garantissant une meilleure résilience des systèmes face aux incidents. Une mise à niveau de la plateforme informatique a été réalisée pour s'adapter aux nouveaux besoins métiers et assurer une continuité optimale des opérations. Par ailleurs, la signature d'un contrat de SOC managé avec un prestataire spécialisé permet désormais une surveillance proactive et une protection avancée contre les cybermenaces.

• Business Intelligence et Exploitation des Données

La DSI a assuré la maintenance de la plateforme de reporting et d'analyse de données, garantissant un accès fiable aux informations stratégiques. En complément, une mission

de refonte des tableaux de bord a été lancée afin d'optimiser la visualisation des indicateurs clés et améliorer le pilotage de l'activité.

- **Innovation et Automatisation des Processus**

Dans une démarche d'amélioration continue, la DSI a testé une plateforme de sécurité de renommé mondiale pour évaluer ses capacités en matière de protection et de détection des menaces. En parallèle, plusieurs pistes d'automatisation et d'intelligence artificielle ont été explorées afin d'optimiser les processus internes et d'accroître la productivité de l'entreprise.

L'EVOLUTION DE L'EFFECTIF

Au terme de l'année 2024, l'effectif de la Compagnie s'est établi à 217 employés contre 214 en 2023. Cette progression émane du besoin provenant de l'évolution des diverses activités de la Compagnie, de la substitution des départs et du renforcement de l'effectif et l'étoffement des équipes dans le souci de la mise en place du nouveau ERP.

Durant 2024, la Compagnie a enregistré douze départs dont deux à la retraite.

L'âge moyen du personnel permanent de la Compagnie a enregistré une quasi-stagnation pour s'établir à 38,7 ans à fin 2024 contre 38,4 ans au 31/12/2023.

Le taux d'encadrement a progressé notablement pour s'établir à 65% au 31/12/2024 contre 62,5% à fin 2023.

LA FORMATION

Astrée considère que l'axe de formation est un élément clé de réussite étant donné qu'il a un impact sur :

- L'amélioration des compétences et de la productivité,
- La réduction du turnover et rétention des talents,
- L'augmentation de la satisfaction et de l'engagement des collaborateurs,
- L'alignement avec la stratégie et les objectifs fixés par la Compagnie,
- La conformité avec les obligations légales en matière de formation.

Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de :

- Formations internes,
- Formations externes à travers des organismes spécialisés.
- Ateliers pratiques (Simulations, jeux de rôle, études de cas).

Au cours de l'exercice 2024, la Compagnie a réalisé un accroissement des programmes de formation ciblées, notamment les formations d'ordre réglementaire qui touchent tout le personnel dont notamment les thématiques RC médicale et la nouvelle réglementation des chèques, avec un taux de participation aux alentours de 75%.

Parallèlement, la Compagnie continue à instaurer des actions de formation en cycles longs telles qu'en Actuariat, en IFRS et avec le centre technique de formation en assurance (CTFA).

L'ensemble des cursus réalisés en 2024 ont touché 53% de l'effectif global de la Compagnie contre 34% en 2023 et ce en tenant compte des formations ciblant tout le personnel, une approche à laquelle Astrée a opté pour être à jour avec les changements réglementaires.

Dans la continuité, nous nous projetons d'élargir le périmètre de formation en intégrant :

- Les cursus de soft skills (leadership, communication, gestion du stress)
- Des modules sur les nouvelles technologies et les tendances du marché (Intelligence artificielle, cybersécurité, data Analytics).

EVOLUTION PRÉVISIONNELLE DE L'ACTIVITÉ EN 2025

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte économique toujours marqué par des défis structurels, bien que certaines améliorations soient attendues. La croissance économique devrait afficher une progression modérée, portée par une reprise progressive des investissements productifs et un redressement de la consommation intérieure. Toutefois, l'environnement international incertain, l'évolution des taux d'inflation et les tensions sur les marchés financiers continueront d'influencer la dynamique économique nationale.

Dans ce cadre, l'activité du marché des assurances évoluera dans un climat de forte concurrence. La Compagnie, pleinement consciente des enjeux du secteur, a défini une stratégie afin d'atteindre un chiffre d'affaires de 279MD, en progression de 10% par rapport à 2024.

Malgré ces défis, la Compagnie reste engagée dans une démarche de croissance équilibrée pour assurer une évolution pérenne de ses indicateurs financiers.

Libellé	Prévisions 2025	Réalisations 2024	Variations 2025/2024
Chiffre d'affaires (CA)	279MD	254 MD	+25MD (+10%)